



## DOSSIER DE PRESSE

### DEBUT DES TRAVAUX DU NOUVEAU PONT DE CHARMES-SUR-RHÔNE : LE DEPARTEMENT ENGAGE PRÈS DE 15 M€

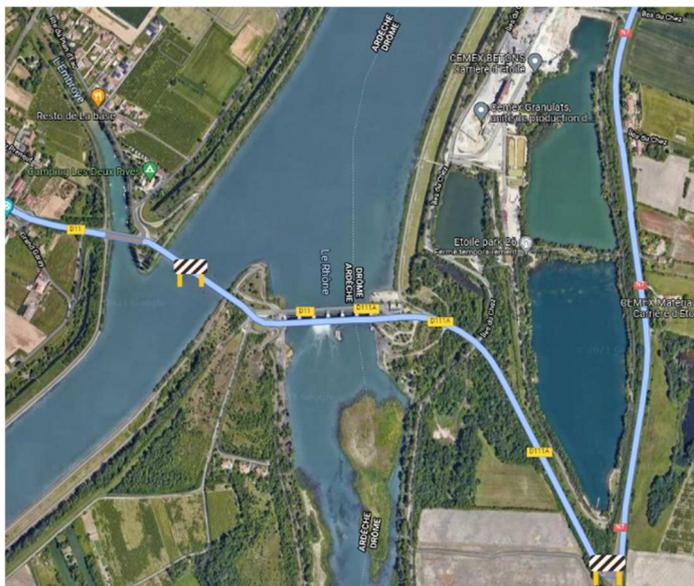
Vendredi 19 novembre 2021

Après plusieurs mois de travaux préparatoires, la construction du nouveau pont de Charmes-sur-Rhône a été officiellement lancée le vendredi 19 novembre par le Département de l'Ardèche, en présence de nombreux élus et personnalités locales. Associée à la création d'un giratoire, la réalisation de cet ouvrage d'art va permettre, à terme, de fluidifier et de sécuriser les échanges routiers entre les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

#### Situation actuelle

7 000 véhicules, dont 2% de poids lourds, transitent chaque jour par le pont de Charmes-sur-Rhône. Avec une contrainte de taille pour les automobilistes qui l'empruntent : son tablier ne dispose que d'une voie de circulation. Le trafic est de ce fait alterné, géré par feux tricolores, une gestion qui génère d'inévitables bouchons en semaine aux heures de pointe, mais aussi les jours de fort trafic.

La route départementale RD11, sur laquelle se trouve le pont à construire, est un barreau routier qui fait la jonction entre deux axes très importants : la route départementale RD86 à Charmes-sur-Rhône côté Ardèche et la route nationale RN7 côté Drôme. Elle est composée de trois ouvrages d'art successifs, dont le premier (passage sur l'Embroye) et le troisième (passage sur le Rhône) permettent une circulation à double sens. **Les travaux de construction concernent l'ouvrage intermédiaire qui franchit le canal d'amenée à la centrale hydroélectrique de Beauchastel.**



Ce pont à trois travées en béton de 200 mètres de long a été réalisé en 1962 par la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Ses fondations et appuis sont en bon état, mais les caractéristiques techniques de son tablier ne permettent pas son élargissement. Ces contraintes structurelles ont orienté le choix vers la **construction d'un pont nouveau à deux voies, en parallèle de l'existant.**

Contact : Virginie Perrin 06 78 29 22 89 / Corine Fontanarava 06 82 83 25 22  
com@ardeche.fr

## Historique

Le pont à une voie que nous connaissons actuellement a été construit à l'entrée du canal d'aménée à la centrale de Beauchastel concomitamment à la construction de celle-ci et à celle du barrage de Charmes. La centrale hydroélectrique a fini d'être équipée en 1964, tandis que la construction du barrage de Charmes a été terminée en 1965 (Photo CNR, 1963). La Compagnie nationale du Rhône (CNR) a livré l'ouvrage à la commune de Charmes. En 1967, le pont a été intégré à la voirie départementale.

La construction de ces aménagements s'inscrit dans un projet large de dérivation du Rhône ; seule dérivation en rive droite du fleuve.

Jusqu'en 1915 et depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, la traversée du fleuve dans le secteur de Charmes se faisait en utilisant un bac à traîlle (Croquis 1812, Archives départementales de l'Ardèche). En 1915, le câble s'est rompu et n'a pas été remplacé. L'ingénieur des Ponts et Chaussées a estimé inutile à l'époque, compte tenu « du peu d'intérêt des relations locales », que l'État finance son rétablissement.



## Un projet structurant

L'enjeu de ce chantier est triple : **supprimer ce goulot d'étranglement** en créant un pont à double sens de circulation, **créer un giratoire** côté Drôme pour sécuriser un carrefour à fort trafic avec la nationale RN7 et **réutiliser l'ancien pont** qui servira pour les déplacements doux, vélos et piétons.

L'amélioration de **cette liaison renforcera aussi concrètement l'accessibilité des zones d'activités économiques** situées de part et d'autre du Rhône en augmentant la zone de chalandise. Le transport et la livraison de marchandises seront facilités et les déplacements professionnels quotidiens entre les deux départements seront raccourcis **que ce soit en voiture ou à vélo entre les zones d'activités de Charmes-sur-Rhône et Soyons d'un côté et d'Etoile-sur-Rhône et de Portes-Lès-Valence de l'autre.**

La connexion cyclable sera en effet grandement améliorée puisque le pont actuel sera entièrement dévolu aux trafics doux et que des surlargeurs de chaussées seront réalisées sur la départementale RD111a (prolongement de la RD11 côté Drôme) permettant ainsi le maillage de ViaRhôna avec les circuits vélos et voies vertes de la Drôme et de l'Ardèche.

---

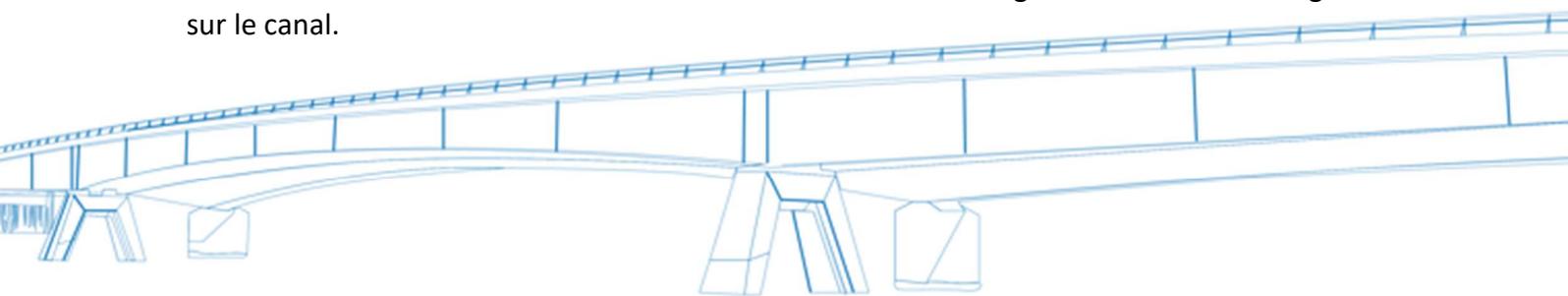
Contact : Virginie Perrin / Corine Fontanarava – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

Le passage à double sens de ce pont permettra par ailleurs de **développer un service de transports collectifs**. Ce service, bien qu'il fut par le passé proposé pour assurer diverses liaisons régulières, n'est plus organisé car le calibrage de la route – et les bouchons qu'il induit – ne permettait pas de garantir la fiabilité des horaires.

### L'ingénierie

Solide, fonctionnel et beau. L'architecte et les ingénieurs se sont, bien entendu, attachés à trouver le meilleur compromis pour lier la structure, le lieu d'implantation et le design du nouvel ouvrage.

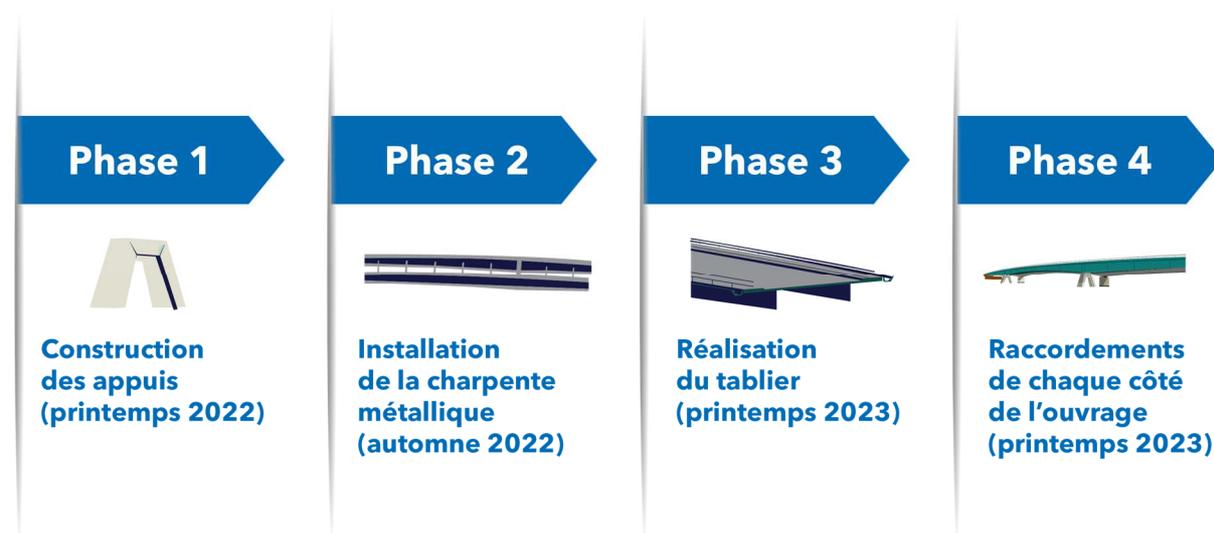
Sa légèreté est apportée par une charpente métallique qui supporte un tablier en béton. Les deux appuis en V inversés sont alignés, par souci hydraulique, sur ceux du pont actuellement emprunté par les voitures. Le nouveau pont routier de Charmes-sur-Rhône bien ancré dans son environnement sera essentiellement visible des voies sur berges et des bateaux naviguant sur le canal.



### Données pratiques et chiffrées

Pendant la durée des travaux, les conditions de circulation actuelles ne seront pas modifiées, mais des coupures ponctuelles seront possibles pour, notamment, acheminer du matériel et des matériaux. Cette option a été privilégiée par le Département pour éviter de devoir couper complètement cet axe et ainsi **maintenir la circulation entre les deux départements pendant la durée de cet important chantier**.

**DURÉE DES TRAVAUX : 2 ANS** (1<sup>er</sup> trimestre 2021 au printemps 2023)



Contact : Virginie Perrin / Corine Fontanarava – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

Focus sur la première étape du chantier jusqu'au printemps 2022, construction des appuis, culées, pieux, bases et piles.



**Vue en amont de l'ouvrage terminé.  
Projection de fin de chantier : printemps 2023**

Côté Drôme



**COÛT TOTAL : 14 875 000 €**

**Plan de financement :**

- Département de l'Ardèche : 7 430 000 €
- Département de la Drôme : 2 200 000 €
- Etat : 2 665 000 €
- Région AURA : 1 750 000 €
- CNR : 480 000 €
- Communauté de Communes Rhône Crussol : 350 000 €

Contact : Virginie Perrin / Corine Fontanarava – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

## MAÎTRISES D'OUVRAGE :

- Ouvrage d'art et raccordements : Département de l'Ardèche.
- Giratoire RN7 et calibrage de la RD 111a : Département de la Drôme.

**Les problèmes d'approvisionnement en matières premières**, conséquences de la pandémie, **ont impacté le coût** de fabrication de ce nouvel ouvrage. Après discussions avec le groupement d'entreprises en charge de ce chantier (Campenon / Gagne / Botte / Vinci), **le Département a pu contenir la hausse du volume global** (+ 1,7 M€ par rapport au coût initial de 13,2 M€).

Ces problèmes d'approvisionnement en matières premières ont nécessité également le décalage d'un mois du planning initial, non pour le béton, qui est un produit local, mais pour les 750 tonnes d'acier nécessaires pour réaliser la charpente métallique.

## Communication et pédagogie

**Le Département, en sa qualité de maître d'ouvrage, souhaite transmettre la meilleure information possible aux usagers.** Ces derniers sont d'ores et déjà tenus informés de l'avancée des travaux par l'envoi de lettres d'informations.

De même, à proximité du site, côté Ardèche, un espace pédagogique sera implanté. Des panneaux seront actualisés régulièrement pour suivre les différentes étapes du chantier.

Une caméra fixe type « time lapse » permettra de suivre au jour le jour sur le web la construction du pont. Tous les 30 jours, une vidéo en accéléré sera éditée.

Enfin, la dénomination du pont, qui sera dévoilée au moment de la livraison du chantier en 2023, devrait faire l'objet d'un projet scolaire avec les élèves des établissements du secteur.

*« Aux côtés des élus locaux, je me suis longtemps battu sur ce dossier. C'est une bonne nouvelle pour le territoire et les 7 000 automobilistes qui empruntent chaque jour le pont de Charmes. D'un coût global de près de 15M€, c'est le plus gros investissement sous maîtrise d'ouvrage départementale. Aujourd'hui, le Département joue un véritable rôle d'aménageur du territoire. Ce nouvel ouvrage sera aussi un véritable accélérateur de l'attractivité économique de ce bassin de vie. »* **Olivier Amrane**, Président du Conseil départemental de l'Ardèche.



Contact : Virginie Perrin / Corine Fontanarava – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

**ardeche.fr - 0 801 900 007** (appel gratuit)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)